

Séance ordinaire du neuf juillet 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce neuvième jour du mois de juillet deux mille dix-huit à dix-huit heures trente-trois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey (partiellement), Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et Fleur Paradis formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Michel Turner.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-05-09

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« **Greffe**

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour les périodes du 1^{er} au 30 avril, 1^{er} au 31 mai et du 1^{er} au 30 juin 2018

Document d'aide à la décision GRE-2018-189 »

« **Développement économique et promotion**

Prêt à une entreprise

Document d'aide à la décision DEV-2018-109-R-1 »

« **Environnement**

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de réhabilitation

Document d'aide à la décision ENV-2018-017 »

« **Gestion du capital humain**

Congédiement d'un membre du personnel

Document d'aide à la décision GCH-2018-050 »

« **Comité exécutif**

Demande d'un engagement gouvernemental pour la réalisation du viaduc St-Omer au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-10

Signature du livre d'or par le Régiment de la Chaudière

Le maire invite le sergent Geneviève Blouin du Régiment de la Chaudière, qui a reçu le 29 juin dernier la médaille des Membres de l'Ordre du mérite militaire, à signer le livre d'or, source fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2018-05-11

Période de questions

Environ 25 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-05-12

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 26 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey quitte et reprend son siège pendant la présentation du point suivant.

CV-2018-05-13

Assemblée publique de consultation sur le Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Document d'aide à la décision INC-2018-014

Le maire tient l'assemblée publique de consultation sur le Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Il mentionne que le Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie a pour objet de fixer, pour tout le territoire de la ville, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre.

Ce projet de schéma est plus amplement présenté par monsieur Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, et monsieur Réjean Pérusse, chef de division de la Direction du service de la sécurité incendie.

Le maire invite ensuite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aucune personne ne prend la parole.

CV-2018-05-14

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 19 et 26 juin 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 19 et 26 juin 2018 est déposé.

CV-2018-05-15

Modification de la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes »

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par Amélie Landry

De modifier la résolution CV-2017-09-49 « Désignations de membres du conseil de la Ville à différents comités, commissions et organismes » par le remplacement de l'annexe de cette résolution par l'annexe de la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-16

Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par Amélie Landry

De féliciter l'Office municipal d'habitation de Lévis pour avoir reçu le *Prix Régis-Laurin* dans la catégorie innovation, le 2 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-17

Abrogation de la résolution CV-2018-04-01 « Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis »

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par Amélie Landry

D'abroger la résolution CV-2018-04-01 « Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-18

Lettres d'ententes à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2927, le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres de la Ville de Lévis concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

[Document d'aide à la décision GCH-2018-040](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2927, le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334 et l'Association des cadres de la Ville de Lévis, concernant la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-19

Nomination d'un directeur général adjoint – Développement durable

[Document d'aide à la décision GCH-2018-043](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De nommer monsieur Dominic Deslauriers à titre de directeur général adjoint – développement durable à la Direction général, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder au comblement du poste de directrice ou de directeur de l'Urbanisme et Bureau de projets, ainsi laissé vacant, de même qu'au comblement de tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-20

Nomination d'un directeur du Service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2018-046](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'embaucher monsieur Luc de la Durantaye, à titre de directeur du Service de la sécurité incendie, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les

parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-21

Nomination d'un directeur du Génie par intérim

[Document d'aide à la décision GCH-2018-051](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De nommer monsieur Louis Audet à titre de directeur du Génie par intérim, et ce, jusqu'au comblement du poste.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-22

Renouvellement de la convention collective à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis

[Document d'aide à la décision GCH-2018-053](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler la convention collective à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2018-053, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-23

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018

[Document d'aide à la décision GRE-2018-175](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018, est déposé à titre d'information.

CV-2018-05-24

Demande de subvention à la Fédération canadienne des Municipalités pour la caractérisation de l'aquifère sous la rivière Pénin (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision ENV-2018-015](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'autoriser la Direction de l'environnement, à présenter une demande de subvention dans le cadre modifié du programme *Municipalités pour l'innovation climatique*, afin de caractériser et d'évaluer le potentiel de l'aquifère de dépôt meuble situé sous la rivière Pénin (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-25

Affectation de la réserve financière pour les opérations de déneigement et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision INF-2018-013](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'affecter un montant de 2 801 000 \$ provenant de la réserve financière pour les opérations de déneigement aux postes de dépenses relatifs aux opérations de déneigement et en fonction des montants indiqués à l'annexe A de la présente fiche de prise de décision INF-2018-013.

D'affecter le montant de revenus de 160 000 \$ aux dépenses de déneigement et d'accorder des crédits additionnels du même montant aux postes de dépenses mentionnées à l'annexe A de cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-26

Affectation de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie

[Document d'aide à la décision INF-2018-014](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'affecter un montant de 201 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses de consommation d'énergie aux postes de dépenses et aux montants indiqués à la fiche de prise de décision INF-2018-014.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-27

Modification du Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-056](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De modifier le Règlement RV-2018-18-11 décrétant des travaux relatifs à la réfection et au prolongement des rues du Grand-Tronc et de Saint-Denis, à la construction d'un carrefour giratoire, d'une rue future et de la rue de Bernières, ainsi qu'un emprunt par l'ajout dans le 1^{er} paragraphe de l'article 6. Paiement comptant, après les mots « en vertu », des mots « des paragraphes 5.1 à 5.4 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-28

Aide financière au Patro de Lévis pour l'intégration des enfants vivant avec un handicap au programme *Camp de jour*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-018](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 115 000 \$ au Patro de Lévis, afin de soutenir ses activités d'intégration des enfants vivant avec un handicap au programme *Camp de jour*, conditionnel au dépôt d'un bilan des activités, et de financer cette aide financière au montant maximal de 115 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-29

Entente à intervenir avec la Société d'habitation du Québec concernant le programme de *Petits établissements accessibles*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-119](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente à intervenir avec la Société d'habitation du Québec, concernant la gestion des programmes d'amélioration de l'habitat, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-2018-119, dans le but d'offrir le programme de *Petits établissements admissibles* à la clientèle lévisienne, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-30

Renouvellement du mandat de trois membres du comité consultatif d'urbanisme

[Document d'aide à la décision URBA-2018-115](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De renouveler les mandats de monsieur Jean Desautels, madame Christine

Marion et madame Esther Poiré, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de deux ans débutant le 28 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-31

Augmentation de la valeur uniformisée déterminant l'admissibilité au programme *RénoRégion*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-120](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De fixer la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible au programme *RénoRégion* à 115 000 \$ excluant le terrain, et d'établir le calcul pour un bâtiment comportant d'autres logements s'effectue également à partir de cette valeur, conformément aux dispositions du programme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-32

Abrogation de la résolution CV-2017-09-88 « Participation de la Ville au projet de l'Office municipal d'habitation Saint-Rédempteur dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (rues de Saint-Rédempteur et Dominique-Savio, secteur Saint-Rédempteur) »

[Document d'aide à la décision URBA-2018-121](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'abroger la résolution CV-2017-09-88 « Participation de la Ville au projet de l'Office municipal d'habitation Saint-Rédempteur dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (rues de Saint-Rédempteur et Dominique-Savio, secteur Saint-Rédempteur) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-33

Avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité

Document d'aide à la décision DEV-2018-078

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par Steve Dorval

De conclure un avenant à l'entente de collaboration à intervenir avec Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-078, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-34

Autorisation accordée à Festival Jazz etcetera Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2018-095](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par Steve Dorval

D'autoriser le Festival Jazz etcetera Lévis à terminer ses activités à minuit les 9 et 11 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant la vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

CV-2018-05-35

Vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2018-098-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par Steve Dorval

Sous réserve de l'acquisition par la Ville d'une partie du lot 2 288 906 du cadastre du Québec, d'accepter l'offre d'achat de Les immeubles Saint-Nicolas inc. de cette partie du lot 2 288 906 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 17 175,8 mètres carrés et une partie du lot 2 288 907 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 3 222,9 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-098-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ces parties de lot ne soient plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à la vente de celui-ci.

D'autoriser la dépense relative au déplacement de la ligne électrique présente sur le lot 2 288 906 de ce cadastre et de financer la dépense au montant maximal de 115 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à la majorité

CV-2018-05-36

Aménagement d'un nouveau parc central (arrondissement de Desjardins)
[Document d'aide à la décision BP-2018-008](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De considérer l'opportunité d'une participation financière pour l'aménagement de parcs et espaces verts dans le cadre des phases futures du projet *UMANO*, selon les conditions suivantes :

- la Ville conserve en tout temps sa discrétion quant au développement de son territoire; ainsi, toute proposition de développement d'une phase future du projet *UMANO* est étudiée au mérite de chaque phase et le résultat est sans conséquence sur l'étude des phases futures;
- la Ville conserve en tout temps sa discrétion d'établir ses besoins en matière de parcs et espaces verts; ainsi, en vertu du *Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives aux travaux municipaux* l'aménagement minimal de parcs et espaces verts est à la charge du promoteur;
- la Ville conserve en tout temps sa discrétion d'accepter des propositions d'aménagement supplémentaire de parcs et espaces verts, soit un aménagement qui dépasse l'aménagement minimal prévu au *Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives aux travaux municipaux*;
- advenant l'opportunité d'une participation financière pour l'aménagement supplémentaire de parcs et espaces verts dans le cadre du projet *UMANO*, celle-ci ne pourra être accordée qu'à l'intérieur d'ententes avec le promoteur conformes au *Règlement RV-2013-12-39 sur les ententes relatives aux travaux municipaux*, ainsi, cette participation financière pour de l'aménagement supplémentaire est évaluée en vertu des plans et devis approuvés préalablement par la Ville;
- le montant de la participation financière en matière d'aménagement supplémentaire de parcs et espaces verts dans le cadre du projet *UMANO* demeure dans tous les cas à la discrétion de la Ville de Lévis et sera sujet à une évaluation distincte à être effectuée dans le cadre de chacune des phases du projet *UMANO* à intervenir, le cas échéant;
- la Ville ne s'engage à aucun montant minimal quant à sa participation financière pour l'aménagement supplémentaire de parcs et espaces verts dans le cadre du projet *UMANO*, elle demeure en tout temps libre de déterminer le montant de sa participation pour chacune des phases en fonction de ses objectifs et des besoins de sa population;
- dans tous les cas, advenant qu'une participation financière pour l'aménagement supplémentaire de parcs et espaces verts soit opportune, le montant total de celle-ci ne pourra d'aucune façon excéder 1 000 000 \$ et ce, pour l'ensemble des phases du projet *UMANO*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-37

Attribution de contrat pour la fourniture de services professionnels pour effectuer l'équilibration du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022, ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente

[Document d'aide à la décision APP-2018-097](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par Isabelle Demers

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour effectuer l'équilibration du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022, ainsi qu'une partie de sa tenue à jour subséquente (appel d'offres 2018-55-48), à Consortium Évimbec-Altus, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 889 505,16 \$, pour le mandat A, à 2 294 730,14 \$ pour le mandat B, et à 333 091,80 \$ pour le mandat C, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-38

Affectation du fruit de la vente d'un camion d'incendie usagé (numéro d'unité 99-367)

[Document d'aide à la décision APP-2018-082](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par Isabelle Demers

D'affecter le fruit de la vente nette d'un camion d'incendie usagé (numéro d'unité 99-367) aux postes budgétaires indiqués à la fiche de prise de décision APP-2018-082.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-39

Dépôt des listes de certains contrats au 31 mars 2018

[Document d'aide à la décision APP-2018-100](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mars 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du

1^{er} janvier au 31 mars 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employés ou un employé du 1^{er} au 31 mars 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2018-05-40

Dépôt des listes de contrats au 30 avril 2018

[Document d'aide à la décision APP-2018-101](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 30 avril 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 30 avril 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2018-05-41

Dépôt des listes de contrats au 31 mai 2018

[Document d'aide à la décision APP-2018-108](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mai 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mai 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mai 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er}

au 31 mai 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2018-05-42

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-38 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2018-152](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-38 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de prévoir, au lieu de deux périodes de questions, une seule période de questions au début des séances du conseil de la Ville et de déléguer au comité exécutif, dans tous les cas où il peut conclure un contrat conformément à l'article 18 du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99, le pouvoir d'affecter au domaine privé ou au domaine public de la Ville le bien meuble ou immeuble visé par ce contrat, le cas échéant.

CV-2018-05-43

Adoption du Règlement RV-2018-18-36 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-039](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-36 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Tremblay, Caroline-Lagueux, Guenette, Pie-X et du chemin Filteau, ainsi que de régulariser une erreur de numérotation ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-36 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-44

Adoption du Règlement RV-2018-18-37 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-039](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-37 modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de diminuer la limite de vitesse à 30km/h sur la rue Hector-Fabre ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2018-18-37 modifiant le Règlement 221
concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-45

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour les périodes du 1^{er} au 30 avril, 1^{er} au 31 mai et du 1^{er} au 30 juin 2018

[Document d'aide à la décision GRE-2018-189](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leur fonction pour les périodes du 1^{er} au 30 avril, 1^{er} au 31 mai et du 1^{er} au 30 juin 2018, est déposé, à titre d'information.

CV-2018-05-46

Prêt à une entreprise

Document d'aide à la décision DEV-2018-109-R-1

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder un prêt à une entreprise selon la recommandation indiquée à la fiche de prise de décision DEV-2018-109-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-47

Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de réhabilitation

[Document d'aide à la décision ENV-2018-017](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer la dépense relative à la réalisation des travaux de réhabilitation au montant maximal de 205 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-48

Congédiement d'un membre du personnel
[Document d'aide à la décision GCH-2018-050](#)

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé par Karine Lavertu

De mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel en date de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-49

Demande d'un engagement gouvernemental pour la réalisation du viaduc St-Omer au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage

ATTENDU que la configuration de l'échangeur 325 ne peut plus absorber d'une manière sécuritaire et fluide la circulation de l'autoroute Jean-Lesage et de la route du Président-Kennedy et qu'elle est devenue la principale cause d'une congestion régulière d'une longueur minimale de 2 kilomètres en direction Est ;

ATTENDU que la construction du viaduc au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage, dans l'axe de la rue St-Omer, permettra de diminuer la pression sur l'axe du boulevard Alphonse-Desjardins et d'éviter une dégradation des conditions de circulation déjà difficiles dans ce secteur, ce qui a été confirmé par l'étude d'impact sur l'environnement complétée et déposée au gouvernement;

ATTENDU que la construction de ce viaduc a été identifiée au deuxième rang des 10 projets retenus par la cellule d'intervention prioritaire formée à la demande du ministre québécois des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et composé de représentants de ce ministère et de la Ville;

ATTENDU que la Ville a signifié au gouvernement du Québec que les travaux relatifs au viaduc Saint-Omer sont prioritaires pour la Ville afin d'apporter une solution à court, moyen et long terme aux enjeux de circulation sur le territoire de la ville et entre autres, à faciliter l'accès au Centre de cancérologie de Lévis, intégré à l'Hôtel Dieu de Lévis, qui est le plus important centre de ce genre dans l'Est-du-Québec, situé dans l'arrondissement Desjardins;

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a déjà amorcé une étude sur la circulation dans ce secteur afin de proposer et réaliser les travaux nécessaires à la sécurité et à la fluidité de la circulation dans ce secteur stratégique de la Ville;

ATTENDU que le ministère a présenté à la Ville, en avril 2018, un plan intitulé « *Étude d'opportunité dans le cadre du réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute 20 à Lévis – Solution 5* », daté du 23 mars 2018, constituant une 5^e solution relative au projet de réaménagement de la

circulation aux abords de l'échangeur 325 de l'autoroute Jean-Lesage et d'aménagement du viaduc Saint-Omer (secteur Lévis);

ATTENDU que la Ville a déjà prévu, à même son plan triennal d'immobilisation, des sommes totalisant près de 25 000 000 \$ d'ici 2021, pour le prolongement et l'élargissement à quatre voies de la rue Saint-Omer et certains aménagements de voirie dans ce secteur pour favoriser la fluidité de la circulation;

ATTENDU que la Ville a déjà signifié au gouvernement du Québec, par résolution, une demande de confirmation que l'échéancier de réalisation des travaux de construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage en continuité avec le prolongement à quatre voies de la rue Saint-Omer jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage sera arrimé avec la fin des travaux municipaux planifiés en 2020-2021 ;

ATTENDU que la Ville contribue financièrement à l'étude d'opportunité du réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute Jean-Lesage dont le rapport préliminaire devait être déposé le 27 mai 2018 pour commentaires et le rapport final déposé le 15 juin 2018;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De demander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur André Fortin, de déposer à la Ville sans délai le rapport préliminaire de l'étude d'opportunité de la réalisation du viaduc St-Omer au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage.

De demander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de s'engager à réaliser le scénario de l'« *Etude d'opportunité dans le cadre du réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute 20 à Lévis – Solution 5* », tel que demandé dans la résolution adoptée par le conseil de la Ville le 17 avril 2018.

De demander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer dans sa programmation la réalisation de ce scénario au cours de l'année 2020-2021, en simultané avec le prolongement et l'élargissement à quatre voies de la rue Saint-Omer jusqu'à l'autoroute Jean-Lesage.

De transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur André Fortin et à la ministre du travail et responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, madame Dominique Vien.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-50

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-05-51

Félicitations aux bénévoles et au conseil d'administration de l'Association de soccer Chaudière-Ouest

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les bénévoles et le conseil d'administration de l'Association de soccer Chaudière-Ouest pour la tenue du 25^e édition du *Tournoi de Saint-Nicolas*, qui a eu lieu du 6 au 8 juillet 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-52

Félicitations à monsieur Claude Genest et à monsieur Félix Beaulieu

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Claude Genest et monsieur Félix Beaulieu, pour avoir participé à la 12^e édition du *Défi vélo* de la Maison des greffés Lina Cyr, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-53

Félicitations aux participantes et participants du *Défi entreprise 2018*

Il est proposé par Karine Lavertu
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les participantes et les participants représentant la Ville du *Défi entreprise 2018*, qui a eu lieu le 8 juillet 2018 à Québec, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-54

Félicitations aux membres du conseil d'administration du Village en arts

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Doris Bergeron, monsieur Yvon Demers, madame Fabielle East, monsieur Jean-Pierre Harvey, monsieur Henri-Paul Houle, madame Claire Lemer, et madame Pauline Samson, membres du conseil d'administration du Village en arts, pour le 21^e anniversaire de cet organisme

et leur engagement envers la communauté lévisienne, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-55

Félicitations à Les chevaliers animent Pintendre

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Les chevaliers animent Pintendre pour la tenue de la 5^e édition de la *Fête familiale Les chevaliers animent Pintendre*, qui a eu lieu les 29 et 30 juin 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-56

Félicitations à Coupe femina et madame Michelle Cantin

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Coupe femina et madame Michelle Cantin, présidente de Coupe femina, pour la tenue de la 5^e édition de la *Course à voile sur le fleuve*, qui a eu lieu le 7 juillet 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-57

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2018-05-58

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 20 heures 17, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
